



PACTE MONDIAL : Communication sur le progrès 2011

La vocation du cabinet ELSE Consultants est d'accompagner des structures dans la résolution de leurs problématiques et l'amélioration de leur performance.

Ceci passe par :

- des missions de diagnostic et d'audit,
- du conseil et de l'accompagnement,
- de la formation des managers et des équipes.

Ces trois piliers indissociables du métier nous permettent d'accompagner sereinement et efficacement des changements d'organisations qui, sans précautions, pourraient parfois être déstabilisants pour les équipes de nos clients.

Depuis toujours, nous considérons que le développement durable n'est pas un effet de mode ou une fantaisie de riche mais le seul choix possible pour les organisations humaines. Nous sommes convaincus qu'il n'y a pas de vraie performance basée uniquement sur le court terme et évaluée seulement sur des indicateurs purement économiques. C'est en tout cas dans cette logique que nous travaillons avec nos interlocuteurs en les invitant systématiquement à faire évoluer leur pratiques pour limiter leurs impacts environnementaux et assurer le plus grand respect et les meilleures conditions de travail aux hommes qui font la richesse de leurs structure.

Il serait mal venu d'inciter nos clients à agir sans nous même relever le défi d'être plus responsables, à notre échelle et avec nos moyens. C'est donc très logiquement et très modestement que, le 20 Août 2007, nous avons décidé d'adhérer au Pacte Mondial de l'ONU en nous engageant à en respecter les dix principes.

Par cette Communication de progrès, nous réaffirmons cet engagement à respecter les 10 principes du pacte mondial pour 2011 ... et les années qui suivront.

Notre entreprise, qui existe depuis 20 ans sur Marseille regroupe 15 personnes. Nous sommes donc conscients que nos initiatives sont une goutte d'eau, que leur impact est faible et peu spectaculaire. Ceci ne change rien à notre détermination. Nous avons au moins le sentiment et le plaisir d'agir à notre échelle ; Et ne dit on pas que les petites rivières font les grands fleuves ?

L'essentiel de nos actions se décline sur les volets humain et environnemental. Jusqu'ici, et depuis longtemps, nous avons travaillé sur :

Droit de l'homme et équité sociale :

Notre zone de chalandise étant essentiellement française, nous travaillons dans un contexte très encadré par des lois et une réglementation qui proscrivent des pratiques peu orthodoxes. En étant vigilant à respecter systématiquement ces textes, nous pensons être en permanence dans la logique des 6 premiers principes.

Notre effort porte donc plus sur les principes N°1 de « respect des droits de l'homme », et N°6 « élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession » du Pacte :

Jusqu'ici, nous avons travaillé et communiqué sur, le recrutement sans discrimination de sexe, de race ou de religion, avec des résultats probants en terme de diversité, de pluralité culturelle et religieuse et de parité homme femme.

Cette année, nous avons décidé, en plus de soutenir financièrement une association qui œuvre à l'intégration par le sport, d'enfants défavorisés.



● **Action menée :**

Nous sponsorisons, un club de rugby local et l'un des dirigeants s'implique personnellement dans l'organisation de certains évènements.

Notre choix s'est porté sur le Vallée de l'Huveaune Rugby Club Marseille, non pour l'excellence de ses résultats sportifs (le club évolue à un petit niveau amateur), mais bien pour l'action récurrente et structurée d'intégration à travers le sport qu'il propose à différents publics.

Ainsi le club travaille à organiser des activités bénévoles dans le milieu scolaire, auprès de centres implantés en zone urbaine sensible, avec des établissements pour enfants déficients et handicapés, afin d'ouvrir à tous un accès supplémentaire à la socialisation par le biais du sport.

En soutenant ces initiatives, loin de notre métier, mais en lien direct avec notre vision du monde, nous avons le sentiment de contribuer un peu à l'égalité des chances et au respect des droits de l'enfant.

Mots clefs : *Egalité des Chances, Zones Urbaines Sensibles, Sport et Intégration*

Résultat :

Financement à hauteur de 0,15 % de notre CA et contribution à trois projets du club :

200 enfants de Zones Urbaines Sensibles impliqués dans le cadre du tournoi « Rugby au pied de la Cité », qui fait suite à des interventions chaque semaine sur des ateliers rugby dans les centres sociaux.

Mise en place d'un Projet « Rugby et Handicap » avec des séances d'initiation en Institut Médico Educatif, dans un Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique et dans deux centres pour déficients auditifs. Deux enfants des ces institutions ont intégré le club pour jouer avec des valides.

Les efforts du club sont reconnus par des partenariats institutionnels avec l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances (ACSE) et dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale, avec la Ville de Marseille.

Environnement

Notre métier purement tertiaire de vente de prestations n'a pas d'impacts très significatifs sur l'environnement. Toutefois, nous nous agissons à notre échelle pour avoir une approche toujours plus respectueuse.

Les actions menées s'inscrivent dans les deux principes : 7 « approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement » et 8 « entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité par rapport à l'environnement »

Jusqu'ici nous avons déjà fait des choix clairs en agissant sur :

- Nos modes de déplacement, pour limiter l'impact Carbone
- Nos consommations de papier, outils clefs dans notre métier
- La gestion de nos déchets,

En 2010 et 2011, nous avons décidé d'accroître notre effort dans deux domaines :

L'impact Carbone :

Pour continuer à limiter nos déplacements et ainsi concilier un impact moindre et de meilleures conditions de travail pour les consultants, nous avons facilité l'implantation de deux de nos salariés sur des zones géographiques éloignées de notre siège (Paris et Lyon).



- **Action menée :**
- Un recrutement sur Paris
- La réimplantation d'une consultante sur Lyon.

Après avoir limité notre impact, nous souhaitons compenser les émissions résiduelles. Pour nous c'est un moyen d'aller au bout de notre démarche et de reconnaître encore plus l'importance de la question dans un monde où trop souvent, seules les choses qui ont un prix ont de la valeur.

- **Action menée :**
- Nous avons réalisé un mini bilan Carbone de nos activités en incluant :
- Les déplacements professionnels
- Les trajets domiciles travail des salariés
- Les trajets des quelques clients que nous accueillons (le plus souvent, c'est nous qui allons chez eux)
- L'impact des locaux et des équipements (énergie, ...)

Les émissions ainsi évaluées sont compensées auprès du GERES dans le cadre du programme CO₂ Solidaire.

Mots clefs : *Impact Carbone, Compensation, Solidarité Climatique*

Le travail sur la Biodiversité :

- **Action menée :**
- Nous soutenons l'initiative d'un toit pour les abeilles » qui aide des apiculteurs à maintenir la population d'abeille en forte diminution ces dernières années. Notre intervention consiste à financer la mise en œuvre et l'entretien d'une ruche, contribuant ainsi à préserver et à repeupler une espèce décisive dans la Biodiversité par sa fonction de pollinisation.
- En contre partie, nous recevons le miel de notre ruche, ce qui nous permet de sensibiliser nos clients au sujet et de leur faire plaisir en leur offrant les pots.

Mots clefs : *Biodiversité, Approche de Précaution, Abeilles, Pollinisation*

Résultat :

Par les choix d'implantation nous avons diminué de 46 000 Km (10%) nos déplacements sur une année, alors que par ailleurs l'activité a augmenté de 12% et que notre effectif est passé de 11 à 15.

Compensation de 62,08 TeCO₂ pour un montant de 1489,94 € soit 0,1% du CA. Cette compensation contribue à financer un programme de construction de 100 bâtiments Solaires Passifs au Ladakh (Himalaya Indien).

Elevage d'une nouvelle colonie de 40 000 Abeilles (financement de la ruche = 900 €).
100 clients sensibilisés au risque de disparition des abeilles et par cascade au risque pour la Biodiversité via la distribution des pots de miel et de flyers informatifs qui les accompagnent.

Nous sommes toujours conscients que ces quelques modestes actions n'auront pas d'effet visible immédiat et que dans une logique de progrès permanent et de long terme, nous pouvons aller plus loin pour contribuer à bâtir un monde plus acceptable pour les générations futures.

ELSE Consultants continuera donc, à son échelle, à poser quelques pierres sur le chemin collectif pour contribuer à faire émerger un modèle économique où la recherche de l'équilibre entre l'efficacité économique, l'équité sociale et le respect de l'environnement sera le principal moteur.

Marseille, Juillet 2011, les associés :

Gaël VEILLARD

Stéphane POLI

Eric BAT

Siège social : Immeuble « Le Stratège » - 348 avenue du Prado – 13008 Marseille
Tél. 04 95 08 10 10 – Fax : 04 95 08 10 18

Site Web : <http://www.elseconsultants.fr> – e-mail : info@elseconsultants.fr

SAS au capital de 40.040 Euros – Siret 383 916 392 00020 – RCS Marseille : 1991 B 2133

N° Organisme de Formation : 93 130 435 513